



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 15 mai 2020

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 12^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2019 – PHASE 3B

Notre dossier : 312-00899

Dossier Régie : R-4076-2018

Chère consœur,

Pour faire suite à votre lettre datée du 17 avril 2020 (A-0103) et au dépôt des preuves de l'ACEFQ et de la FCEI dans la phase 3B du dossier mentionné en objet, Énergir souhaite informer la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») qu'elle ne communiquera aucune demande de renseignements aux intervenants.

Conformément à la décision D-2020-027 (paragr. 50), Énergir comprend que la Régie déterminera prochainement les dates des dernières étapes procédurales du dossier, soit le dépôt des argumentations des participants et de la réplique d'Énergir.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb